



## **IRAN**

Les familles protestent alors que LES EXÉCUTIONS SE MULTIPLIENT EN IRAN

ciblant les voix du changement

# Les familles protestent alors que les exécutions se multiplient en Iran, ciblant les voix du changement

Le mois de mai a vu l'exécution d'au moins 144 prisonniers en Iran, dont trois femmes et trois prisonniers politiques.

L'une des trois femmes exécutées est Madineh Sabzevan, 39 ans, mère de cinq enfants. Elle a été pendue pour des accusations liées à la drogue alors que le parlement des mollahs avait approuvé, le 13 août 2017, un projet de loi visant à limiter la peine de mort aux cartels de la drogue et aux syndicats du crime et à punir les petits délinquants d'une peine d'emprisonnement. Les enquêtes montrent que la plupart des trafiquants de drogue ne sont pas les véritables passeurs ou meneurs, mais qu'ils sont entraînés et/ou tentés dans le crime en raison de la pauvreté, du chômage et du désespoir. (The Financial Times, 14 août 2017)

À diverses reprises, ces familles et leurs jeunes enfants se sont rassemblés devant le <u>pouvoir</u> <u>judiciaire</u> des mollahs à Téhéran et devant d'autres prisons à Ispahan, Bandar Abbass, <u>Karaj</u>, etc. pour exhorter les autorités à ne pas exécuter leurs proches. Elles ont protesté avec véhémence contre le nombre croissant d'exécutions et ont demandé l'arrêt immédiat des ordres d'exécution injustes imposés à leurs proches.



Rassemblement des familles devant le siège du pouvoir judiciaire à Téhéran.

Portant des messages sincères, <u>les enfants des prisonniers</u> brandissaient des pancartes affichant des phrases telles que "N'exécutez pas mon père" et "Non à l'exécution", demandant avec passion qu'il soit mis fin à ces actes de peine capitale.

Bien entendu, les forces de sécurité de l'État les ont traités avec brutalité et leur ont lancé des gaz lacrymogènes.



Familles de condamnés à mort blessées lors d'un raid des forces de sécurité de l'État

Lors des <u>manifestations nocturnes</u> contre l'exécution de trois prisonniers politiques à Ispahan le 19 mai, une centaine de personnes, dont 40 femmes, ont été arrêtées à Téhéran et transférées dans les prisons d'Evine, de Qarchak et du Grand Téhéran.

L'exécution d'un si grand nombre de personnes en l'espace d'un mois seulement a causé d'énormes souffrances à leurs mères, à leurs épouses et à leurs familles, en particulier aux familles des manifestants détenus pendant le soulèvement de 2022-2023.

Les familles des <u>manifestants exécutés</u>, Saleh Mir-Hashemi, Majid Kazemi et Saeed Yaghoubi, ont beaucoup souffert car les services de sécurité ne leur ont pas permis d'enterrer leurs enfants. Les forces de sécurité ont enterré les trois manifestants dans trois endroits éloignés les uns des autres et n'ont pas permis à leurs familles d'organiser des cérémonies funéraires.



La famille de Saleh Mir-Hashemi se recueille sur cette tombe.

Les services des renseignements ont appelé le frère de Majid Kazemi et lui ont demandé de se joindre à eux sans rien dire à personne. Ils ont ensuite transporté le corps dans un endroit isolé et ont enterré Majid Kazemi dans une fosse trop petite pour lui. Après l'avoir enterré, les autorités ont dit à son frère d'appeler chez lui et de faire savoir à sa famille qu'il avait été enterré.

Pire encore, le régime a violemment arrêté et détenu la sœur et les deux frères du manifestant exécuté, Majid Kazemi.

Ouant à Saleh Mir-Hashemi, les autorités pénitentiaires ont assuré à sa mère qu'elles ne l'exécuteraient pas, mais elles l'ont fait. Sa mère a déclaré : "Ils ont menotté son père et ont emmené le corps de Saleh dans un village isolé où ils l'ont enterré. Ils ne nous ont pas autorisés à organiser une cérémonie".



Mères de Kurdes tués par les forces de sécurité lors des manifestations en Iran

#### Les tactiques du régime pour empêcher l'éclatement d'un nouveau soulèvement

L'augmentation alarmante du nombre d'exécutions fait suite à d'autres tactiques mises en œuvre par le régime pour empêcher le déclenchement d'un nouveau soulèvement d'une population mécontente et défiante cherchant à le renverser.

Tout d'abord, il a accordé l'amnistie à 82 000 prisonniers, dont 22 000 étaient des manifestants détenus, afin de calmer la population exaspérée. Peu après, cependant, le pouvoir judiciaire a commencé à convoquer les manifestants libérés et à les remettre en prison, pour diverses raisons.

Les attaques chimiques contre les écolières, qui se poursuivent depuis six mois, constituent une autre tactique visant à réduire au silence les jeunes femmes qui se sont courageusement exprimées lors des manifestations et du soulèvement en Iran. Les gens sont ainsi occupés par la vie et la mort de leurs enfants.

Le régime a également rassemblé des enseignants activistes et des militants syndicaux, empêchant les étudiants activistes de poursuivre leurs études et d'entrer sur le campus, leur interdisant même de vivre dans les dortoirs. Les journalistes et les avocats spécialisés dans les droits de l'Homme constituent d'autres groupes de citoyens ciblés par le pouvoir judiciaire des mollahs.

Une <u>source kurde</u> a rapporté qu'au moins 107 citoyens, dont 21 femmes, ont été arrêtés ou enlevés en mai.

### Avocats des droits de l'Homme convoqués à la Cour de sécurité d'Evine

On estime que 130 avocats de tout le pays, dont des dizaines de femmes, ont été convoqués ou arrêtés par le pouvoir judiciaire depuis septembre 2022 et le début du soulèvement iranien. Les charges retenues contre eux vont de l'exercice de leur profession à l'expression d'opinions sur les médias sociaux.

La tendance s'est accélérée depuis la deuxième semaine de mai avec la convocation de 70 avocats. Les procédures sont principalement menées par la cour de sécurité située dans la sinistre célèbre prison d'Evine à Téhéran, sans qu'aucun chef d'accusation spécifique ne soit énoncé.

Au cours des audiences, les avocats sont invités à signer une "lettre d'engagement" préécrite dans laquelle ils s'engagent à respecter la loi comme condition de leur libération sous caution. La lettre



contient une "expression de regret" pour les manifestations nationales et un engagement à ne pas contacter "des réseaux à l'extérieur du pays et des éléments contre-révolutionnaires".

Il s'agit d'un moyen de pression visant à empêcher les avocats de soutenir les manifestations et les manifestants.

Le 14 mai, la section 29 du tribunal révolutionnaire de Téhéran a condamné Mme <u>Marzieh Nikara</u>, éminente avocate spécialisée dans la défense des droits de l'homme, à un an d'emprisonnement.



Tutia Partovi Amoli, Marzieh Nikara et Forough Sheikhol Eslami Vatani

Une autre avocate des droits de l'Homme, <u>Farzaneh Zilabi</u>, a été condamnée à un an et demi d'emprisonnement par le tribunal révolutionnaire d'Ahvaz.



Farzaneh Zilabi

Nazanin Salari, Forough Sheikhol Eslami Vatani, Tutia Partovi Amoli, <u>Mitra Izadifar, Marjan</u> <u>Esfahanian, Samin Cheraghi et Sara Hamzezadeh</u> faisaient également partie des avocates citées à comparaître devant le tribunal.

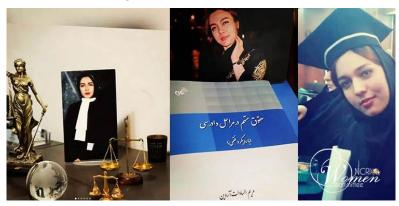


Samin Cheraghi, Mitra Izadifar, Sara Hamzezadeh, Marjan Esfahanian



Le nombre croissant d'avocats convoqués devant la Cour de sécurité de Téhéran a suscité l'inquiétude, surtout si l'on considère le risque accru d'exécution d'un plus grand nombre de manifestants sans accès à une représentation indépendante et équitable. Le régime clérical a jusqu'à présent exécuté sept manifestants, dont trois le 19 mai.

Dans une révélation choquante sur la mort d'une avocate après sa libération de prison, sa mère a déclaré que sa fille <u>Maryam Arvin</u>, qui venait de se marier et qui avait été arrêtée pour avoir défendu ses clients, avait reçu des injections de médicaments sous le prétexte de lui administrer des tranquillisants et des sédatifs. Les injections ont causé sa mort après sa libération sous caution.



Maryam Arvin

#### Des enseignants arrêtés pour avoir protesté contre leurs conditions inacceptables

Le régime clérical accentue la pression sur les enseignants par le biais d'arrestations, de convocations et d'expulsions. Le département de la sécurité et la commission des violations administratives du ministère de l'éducation se sont pratiquement transformés en bras armés des forces de sécurité au cours de l'année écoulée. Ils ont concentré tous leurs efforts sur la constitution de dossiers sans fondement sur les enseignants activistes afin de réprimer leurs protestations.

Une série d'expulsions, d'arrestations et de manifestations injustes impliquant des enseignants ont eu lieu en Iran au cours du mois de mai. Ces actions reflètent une tendance croissante à la répression et à l'intimidation à l'encontre des éducateurs qui osent défendre leurs droits ou plaider pour un meilleur système éducatif.

<u>De vastes manifestations d'enseignants</u> ont été organisées dans 14 provinces le 9 mai, démontrant la frustration collective et les demandes de changement au sein du système éducatif. Les enseignants ont été soumis à des traitements sévères, notamment des arrestations arbitraires, des détentions et même des grèves de la faim, alors qu'ils réclament des conditions de travail équitables et un environnement éducatif inclusif.



Atekeh Rajabi, Fatemeh Tadrisi, Kowkab Badaghi



Un cas notable est celui <u>d'Atekeh Rajabi</u>, une enseignante qui a été arrêtée avant de rejoindre la manifestation des enseignants à Machad le 9 mai. Elle a entamé une <u>grève de la faim</u> pour protester contre son licenciement injuste et la répression générale des enseignants en Iran.

Fatemeh Tadrisi a également été arrêtée et emprisonnée le 9 mai 2023.

Mme Fariba Anami, une enseignante courageuse et respectée d'Anzali, a été expulsée sur ordre injuste et oppressif. Elle enseignait dans les lycées de Gilan et d'Anzali depuis plus de 25 ans.

Actuellement, au moins 16 enseignants épris de liberté sont incarcérés dans différentes prisons. Ces enseignants sont notamment accusés d'avoir rencontré les familles des personnes tuées lors des récentes manifestations et d'avoir diffusé sur les médias sociaux des contenus en solidarité avec les manifestations.

Mme Farzaneh Nazeranpour, enseignante vivant à Téhéran, fait partie des enseignantes emprisonnées. À la mi-mars, elle a été condamnée à dix mois de prison par la branche 26 du tribunal révolutionnaire de Téhéran pour "propagande contre l'État" et "perturbation de l'opinion publique". Après que la Cour de révision a confirmé la peine, elle a été transférée à la prison d'Evine le 2 mai 2023.



Fariba Anami et Farzaneh Nazeranpour

Par ailleurs, onze enseignants, dont <u>Mme Kowkab Badaghi</u> et Mme Zahra Bakhtiyari, ont été inculpés dans la province du Khuzestan. L'avocat de la défense de ces enseignants a déclaré que les charges retenues contre eux comprennent "l'appartenance à des groupes visant à porter atteinte à la sécurité nationale" et "des activités de propagande contre le système de la République islamique".

#### Des étudiants militants privés de la possibilité de poursuivre leurs études

Après l'arrestation et l'emprisonnement à grande échelle d'étudiants qui avaient été à l'avant-garde du soulèvement de 2022-2023, le régime iranien a commencé à priver des dizaines d'étudiants d'éducation afin d'exercer une pression accrue sur cette classe intellectuelle et éprise de liberté. Parmi ceux qui ont été privés d'éducation, on compte un nombre considérable d'étudiantes.

Il s'agit de Zahra Rahimi, <u>étudiante</u> en chimie à l'université de Yazd, Shahin Dabestani, étudiante en médecine à Tabriz, Aida Ghorbani, étudiante en italien à l'université de Téhéran, Shakiba Hoshiar, étudiante en génie mécanique à l'université Razi de Kermanchah, Niloufar Mirzaii, étudiante en graphisme à l'université Al-Zahra de Téhéran, et des étudiantes de l'université de Damghan tels que Bahareh Davani, Mobina Yaqubzadeh, Mahsa Soltani et Parizad Esmaili.



Fatemeh Sadrifar, Motahareh Gouneii, et Sepideh Rashno

Motahareh Gouneii, étudiante en dentisterie et secrétaire politique de l'association des étudiants de l'université de Téhéran et de son école des sciences médicales, a été exclue de l'université et interdite d'étudier dans n'importe quel établissement pendant les cinq prochaines années.

Fatemeh Sadrifar, étudiante en médecine dentaire à l'université des sciences médicales de Qom, a été suspendue de ses activités universitaires pendant quatre trimestres et devra changer de lieu d'études.

Sepideh Rashno s'est vu interdire d'étudier à l'université Al-Zahra pour une période de deux trimestres parce qu'elle n'a pas respecté le hijab obligatoire dans l'enceinte de l'université.

Sohila Sepidedam, étudiante en pharmacie, et Elaheh Ashrafpour, étudiante en soins infirmiers, font partie des huit étudiants en médecine de Tabriz condamnés à la suspension de leurs études et bannis vers les villes d'Ahvaz, de Semnan, de Kachan, d'Ourmia et d'Ardabil. Ces verdicts injustes ont été prononcés après que ces étudiants ont protesté contre l'empoisonnement généralisé des écoles lors d'un rassemblement le 7 mars 2023.



Soheila Sepidedam et Elaheh Ashrafpour

Fahimeh Soltani, étudiante à l'université d'Ispahan, a été condamnée à une suspension académique de 2,5 trimestres par la commission disciplinaire de l'université.



Fahimeh Soltani



Mowlud Safari, étudiante en peinture à l'université Al-Zahra, et plusieurs autres étudiantes, ont été interdites d'accès à l'université le 20 mai. Mme Safari a été privée d'éducation pendant deux trimestres pour ne pas avoir respecté la politique du hijab obligatoire sur le campus de cette université exclusivement féminine. Sa condamnation a été prononcée sur la base d'une photo peu claire, et l'attribution de la photo à Mme Safari n'était pas claire non plus.



Mowlud Safari

### Le dévouement coûte cher aux journalistes

Le pouvoir judiciaire du régime convoque des journalistes qui avaient été libérés en février, en prétendant faussement les avoir amnistiés. Cependant, la journaliste <u>Maryam Vahidian</u> a été condamnée à quatre ans de prison.



Maryam Vahidian

<u>Marzieh Mahmoudi</u>, journaliste et rédactrice en chef de Tejaratnews, a été condamnée par le tribunal à payer une amende de 24 millions de tomans pour avoir posté un seul tweet, s'opposant au langage extrêmement grossier utilisé par le mollah Hamid Rasaii, un ancien député, contre les manifestants épris de liberté.



Marzieh Mahmoudi



Le 20 mai, <u>Nasim Sultan Beigi</u>, journaliste et ancienne militante étudiante, a comparu devant la quatrième section du bureau du procureur d'Evine pour se défendre contre les accusations de "propagande contre l'État" et de "rassemblement et collusion". Mme Sultan Beigi avait été arrêtée à l'aéroport le 11 janvier et libérée sous caution le 6 février 2023.



Nasim Sultan Beigi

Entre-temps, <u>Vida Rabbani</u>, journaliste, a été transférée de la prison d'Evine à l'hôpital Taleghani de Téhéran pour y recevoir un traitement médical indispensable, le 21 mai. Elle souffrait de violents maux de tête depuis deux mois, mais les autorités compétentes se sont fermement opposées à son transfert vers un établissement médical extérieur.



Vida Rabbani

Les procès à huis clos de deux journalistes de renom, détenues depuis septembre 2022 pour avoir rendu compte de la mort et de la cérémonie d'enterrement de <u>Mahsa Amini</u>, se sont tenus au tribunal révolutionnaire de Téhéran les 29 et 30 mai. <u>Niloufar Hamedi et Elaheh Mohammadi</u> n'ont pas été autorisées à rencontrer leurs avocats à l'avance.



Elaheh Mohammadi et Niloufar Hamedi

Le procès de Mme Hamedi n'a duré que deux heures et ses avocats n'ont pas eu le temps de présenter leur défense. Mme Hamedi a rejeté les charges retenues contre elle, notamment "collaboration avec le gouvernement ennemi (Etats-Unis)" et "propagande contre l'Etat".

Reporters sans frontières condamne ce simulacre de procès visant à légitimer le harcèlement des deux journalistes et demande leur libération immédiate.

#### Harcèlement et détention de militants du travail et des droits de l'homme

Le régime clérical a procédé à de nombreuses arrestations visant les militants syndicaux, les militants des droits des femmes et les militants des droits de l'Homme.



Les militantes syndicales Sarvnaz Ahmadi, Asal Mohammadi, Reyhaneh Ansarinejad et Anisha Assadollahi

À la veille de la Journée des enseignants en Iran (2 mai), les services de sécurité ont fait une descente au domicile d'un enseignant emprisonné et ont <u>arrêté</u> plusieurs enseignants et militants syndicaux. Parmi eux, <u>Anisha Assadollahi</u> a été condamnée à cinq ans et huit mois d'emprisonnement.

Zhina Modarres Gorji, qui défend les droits des femmes, est actuellement détenue dans le quartier des femmes de la prison de Sanandaj. Elle a subi 40 jours d'isolement et de torture pour obtenir de faux aveux.



Zhina Modarres Gorji

Le 29 mai, Hamideh Zeraii, l'une des personnes détenues lors des manifestations nationales de 2022, a été arrêtée par les forces de sécurité à son domicile et transférée dans un lieu non divulgué.

Mme Zareii avait été arrêtée lors du soulèvement iranien du 3 novembre, mais avait été libérée de la prison de Kachouii à Karaj le 7 février 2023, à la suite de l'amnistie décrétée par le régime.



Elle a été convoquée au bureau du procureur de Karaj le 3 mai, sous l'accusation de "participer à des activités de propagande en faveur de groupes opposés" au régime clérical, avant d'être arrêtée.



Hamideh Zareii

Ces femmes activistes et journalistes ont travaillé sans relâche pour rapporter la vérité, améliorer les conditions de travail et lutter contre les violations des droits de l'Homme. Malheureusement, leur dévouement a eu un coût personnel énorme sous le régime oppressif.

#### Lourdes peines pour les manifestants

Le 28 mai, des peines de prison ont été communiquées aux trois prisonnières politiques Zeinab Hamrang, Shiva Esmaeili et Soodabeh Fakharzadeh.

Les trois femmes avaient été jugées le 14 mai, en l'absence de leurs avocats.

La prisonnière politique Zeinab Hamrang, 58 ans, a été condamnée à 5 ans de prison pour "rassemblement et collusion". Mme Shiva Esmaeili, 58 ans, a été condamnée à 10 ans de prison pour "rassemblement et collusion". Mme Soodabeh Fakharzadeh, 65 ans, a été condamnée à 5 ans de prison pour "propagande contre l'État".



Zeinab Hamrang

Pendant ce temps, la militante syndicale Nasrin Javadi, 65 ans, qui souffre de plusieurs maladies, se voit refuser un traitement dans un hôpital municipal en dépit de son état de santé désastreux. Elle purge sa peine de cinq ans à la <u>prison d'Evine</u>, depuis le 2 juillet 2022. Elle a passé 50 jours à l'isolement.



Nasrin Javadi

Le 14 mai, la prisonnière politique Massoumeh Senobari a eu recours à un acte désespéré d'automutilation dans la prison de Fardis (Kachouii) à Karaj. Elle s'est taillé le poignet pour protester contre l'escalade de la pression et de la torture qu'elle subit. Elle est isolée des autres prisonnières et n'est pas autorisée à parler à qui que ce soit. Le peu d'appels qu'elle passe chez elle est également entravé, car les autorités refusent de la laisser recharger sa carte téléphonique.



Massoumeh Senobari

Massoumeh Senobari, 35 ans, a une fille. Elle a été arrêtée le 13 décembre 2022 à Karaj. Accusée d'avoir dirigé les manifestations, elle est condamnée à 7,5 ans de détention.



Arghavan Fallahi

Le 30 mai, quatre prisonniers politiques, Arghavan Fallahi, Nasrollah Fallahi, Ardavan Fallahi et Mme Parvin Mirasan, ont été accusés de "guerre contre Dieu", de "corruption sur Terre par des actions destructrices de grande envergure" et de "rassemblement et collusion contre la sécurité nationale interne et externe".

Des agents du département des renseignements de Piranchahr ont de nouveau arrêté Soada Khadirzadeh et sa fille d'un an le 19 mai, quelques heures seulement après qu'elle ait quitté la



prison dans le cadre d'un congé temporaire. La prisonnière politique kurde est incarcérée dans le quartier des femmes de la prison centrale d'Ourmia.



Soada Khadirzadeh

Le régime iranien cherche à faire taire les voix dissidentes et à étouffer les aspirations du peuple iranien. Cependant, le peuple iranien, en particulier les femmes, reste résistant et déterminé à poursuivre son combat pour un avenir meilleur. Les luttes décrites dans ce bulletin mettent en lumière le combat permanent pour la liberté et la démocratie en Iran.